

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230400304-GL déposée le 24/04/2023, M. DJIDONOU KOUMA SELI, profession : personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME GOLFE 2 TOKOIN TAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 73 ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la propriété KOUDJODJI AKATO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à DJIDONOU KOUMA SELI et AKAKPO AKOUVI NICOLE EPSE DJIDONOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400305-GL déposée le 24/04/2023, M. AMADOU ALI BABANGUIDA, profession : salarié, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 59a 65ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIVE DOME, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et au Sud par la propriété ADZRA et à l'Est, à l'Ouest par la propriété ADZRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400306-GL déposée le 24/04/2023, M. APEDO AYAWO, profession : sans profession, demeurant et domicilié à WETRIVI KONDJIL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400307-GL déposée le 24/04/2023, M. TOMBO'OU DA BADJILMA, profession Enseignant, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 792, 790 et 789bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400308-GL déposée le 24/04/2023, Mme KABISSA ALICE BETIKPI, profession : salariée, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à ADIDOGOME-APEDOKOE NON LOIN DE LA POSTE 30070, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 34 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Ségnavou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et au Sud par une rue existante de 12 m, à l'Est par la collectivité BOSSOU et à l'Ouest par une rue existante de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400309-GL déposée le 24/04/2023, M. ATCHA-DEDJI AMISSOU, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par une voie express de 70m, à l'Est par le lot n° 671, au Sud par le lot n° 672C et à l'Ouest par le lot n° 672A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400310-GL déposée le 24/04/2023, M. KIKI Amakoe Noel, profession : marin, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan Lambou, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud par le lot n° 6B, à l'Ouest par le lot n° 5 et à l'Est par le lot n° 7.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400311-GL déposée le 24/04/2023, M. FANHO KODZO AGBELEMKO, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATIGANGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 25 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la réquisition n° 62 964, à l'Est par la propriété KUMEDO Yaovi Beauga et KUMEDO Michael et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400312-GL déposée le 24/04/2023, M. FANHO KODZO AGBELEMKO, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATIGANGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 07 ca situé à Togblekope, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot 890, à l'Est par les lots 889 B et 892 et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400313-GL déposée le 24/04/2023, M. SABSO MASSAMA, profession Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot N°298, au Sud par le lot N°300 et à l'Ouest par le lot N°299A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400314-GL déposée le 24/04/2023, M. ALI SOUNNA NOUROU, profession commerçant, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 13ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Anagokome, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par la propriété ALI et la propriété ARIEE, au Sud par la propriété ACOLATSE, à l'Est par la propriété CESAR et à l'Ouest par une rue existante de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400315-GL déposée le 24/04/2023, M. FANHO KODZO AGBELEMKO, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATIGANGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 88 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et Est par la propriété KUMEDO Beauga et KUMEDO Michel et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400316-GL déposée le 24/04/2023, M. FANHO KODZO AGBELEMKO, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATIGANGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et Ouest par la propriété KUMEDO Yaovi Beauga et KUMEDO Micheal, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400317-GL déposée le 24/04/2023, M. FANHO KODZO AGBELEMKO, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATIGANGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à Togble, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 4 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot 884, à l'Est par le lot 883 et à l'Ouest par le lot 882.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400318-GL déposée le 24/04/2023, M. OCLLO KOMLA DZIDZOKPOKPO, profession : personnel du culte, demeurant à AGOE et domicilié à TOGBLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 90ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Haoussa-Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété WEMENE Gokpoé Komlan, à l'Est par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Blitta de 50 m et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400319-GL déposée le 24/04/2023, M. ANENE KOAMI, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO VERS BAGUIDA PLANTATION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodeke, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par une rue de 20m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMAKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400320-GL déposée le 24/04/2023, Mme BODJONA Aba Palamwe, profession : directrice de société, demeurant et domiciliée à AGOE VAKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 08ca situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de Avékponou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAYE et SANTA et à l'Est par une rue de 12 m et la propriété TAYE et SANTA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400321-GL déposée le 24/04/2023, M. BAYAMINA DADJAMA, profession Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à AFIADENIGNIBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 81 ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIGBEDOR et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400322-GL déposée le 24/04/2023, M. SANNI MOSSOBA, profession inspecteur de l'éducation nationale, demeurant et domicilié à LASSA ELIMDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à DEMAKPOE, connu sous le nom de Zogbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété DEGBEAVI Kako Akey Ahondo et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400323-GL déposée le 24/04/2023, M. AKEMAKOU Kassingnin K. M., profession agent de joueurs, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN HOPITAL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400324-GL déposée le 24/04/2023, M. AFOKPA YAWO, profession ophtalmologue, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 24 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyramé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la Route Sanyramé- Zopomahé de 28 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EZION.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400325-GL déposée le 24/04/2023, M. SEDJRO MAURICE KODJO MAWULI, profession retraité, demeurant à AGOE et domicilié à NON LOIN DE L'ECOLE MENELIK 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 95ca situé à SEGBÉ, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud par le lot N° 624 B et à l'Ouest par les lots N° 621, 622 A et 624 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400326-GL déposée le 24/04/2023, M. WONGA MOMBA ALANDA, profession : sans profession, demeurant et domicilié à DAVIE AMLAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADIPE Komlan et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400327-GL déposée le 24/04/2023, M. D'ALMEIDA GOTTY AMAH, profession : retraites, demeurant à BAGUIDA et domicilié à MAISON D'ALMEIDA A BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 35ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 520 et 509 et à l'Est et au Sud par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400328-GL déposée le 24/04/2023, M. DAGBA ATAKU Koffi Christian Bernard, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord, Est et Ouest par la collectivité AKOLIPO et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400329-GL déposée le 24/04/2023, M. D'ALMEIDA GOTTY AMAH, profession : retraités, demeurant à BAGUIDA et domicilié à MAISON D'ALMEIDA A BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par le lot N°192, au Sud par le lot N°190, à l'Est par le lot N°198 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400330-GL déposée le 24/04/2023, M. ABOKITSE KOFI, profession : biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DETO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400331-GL déposée le 24/04/2023, Mme MEGBEWOLO YAWA MAWULO, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à TSEVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 29 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOR Kodjo et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400332-GL déposée le 24/04/2023, M. AMOVIN KOSSI SESSIMEY, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 99 ca situé à AGBODRAFO NYMANYA, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 16 m et de 14 m, au Sud par les lots N° 1104 et 1105 et à l'Ouest par la Route de Nimagna de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400333-GL déposée le 25/04/2023, M. AGLA TINTIN, profession : retraités, demeurant à LOME et domicilié à HEDZTRANAWOE VERS ECOLE PRIVEE VILLAGE ENCHANTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 89 ca situé à Tokoin, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord par le lot N° 2673, au Sud par une rue non dénommée de 14, à l'Est par le lot N° 2668 et à l'Ouest par le lot N° 2666.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400334-GL déposée le 25/04/2023, M. ABOUA BILAKANI BLAISE, profession : personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Télessou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 908 B et 911.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400335-GL déposée le 25/04/2023, Mme GBOLOGAN AKOU SIKA BIOVA, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN LAMBOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 02 a 42 ca situé à AGBODRAFO Kpogan, connu sous le nom de Yovokopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété YOVO et à l'Ouest par une rue de 10 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400336-GL déposée le 25/04/2023, M. AMOUZOU KOSSI TEKO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à KPOGANAGBETIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AGBODRAFO KPESSI, connu sous le nom de Amindji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété KOMAHE K. Kodjovi et ATSON Koffi, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU E.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400337-GL déposée le 25/04/2023, Mme AMENGONU YAWA EVENUNYE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO ZANVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AFLAO SAGBADO ZANVE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAMADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400338-GL déposée le 25/04/2023, M. AYEBOU KOMLA MOKPOKPO, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 66 ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 3 et borné au Nord par les lots N° 707 et 704, à l'Est par une ruelle de 04 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 705B et 706 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400339-GL déposée le 25/04/2023, M. AYENA FOLLY, profession : gestionnaires des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue existante de 14m et au Sud, Est et Ouest par la propriété AMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400340-GL déposée le 25/04/2023, Mme MAMOUDOU Abdoulaziz Tanko Farida, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpokpome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPOWE et au Sud par la route ADETIKOPE AVETA de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400341-GL déposée le 25/04/2023, M. ALOU CILABALO, profession Retraites, demeurant et domicilié à Lama agnaramé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Wataklassoukopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 24 m, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 221B et 222 et à l'Ouest par le lot N° 223.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400342-GL déposée le 25/04/2023, M. KONDO COMLAN OWODON, profession Photographes et techniciens d'appareils enregistreurs d'image et de son, demeurant à LOME et domicilié à MARITIME GOLFE 5 AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca situé à AGOENYIVE LOGOPE, connu sous le nom de Ecole de Police, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 122, à l'Ouest par les lots n° 120 et n°121, au Sud par le lot n°119 et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400343-GL déposée le 25/04/2023, M. AYIH TETE, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Logoti, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 607A, au Sud par les lots n° 609B et 611, à l'Est par le lot n° 610 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400344-GL déposée le 25/04/2023, M. AYIH TETE, profession : retraites, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23 a 93 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et au Sud par la propriété MISSEWOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400345-GL déposée le 25/04/2023, Mme TANOU AKOUA, profession : vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 04ca situé à TOKOIN AEROPORT, connu sous le nom de Aéroport, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 15A, 16 et 62 et à l'Est par la Rue Gati de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400346-GL déposée le 25/04/2023, M. GBEGOU KOKOUTSE, profession Personnel du culte, demeurant à AGOE et domicilié à ENTREPRISE DE L'UNION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 45ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Kotokoli Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400347-GL déposée le 25/04/2023, Mme KPETEMEY AKOSSIWA, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par un lot non numéroté, à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 20 m et de 14 m et à l'Ouest par le lot N° 447 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400348-GL déposée le 25/04/2023, M. DOVI Mawuena A. Yao J., profession : salarié, demeurant à AVEDJI et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 34 ca situé à AGBATA, connu sous le nom de Allaglo Apégamé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Ouest par un passage de 6 m et à l'Est et au Sud par la propriété ALLAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400349-GL déposée le 25/04/2023, M. AKAKPO Komi Holalé, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Agblegan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 12, 154 et 14 A et à l'Ouest par une rue de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400350-GL déposée le 25/04/2023, M. AYISSOU KODJO DJIMI, profession : informaticien, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodékè, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 664, 669 et 665 et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400351-GL déposée le 25/04/2023, M. N'SOUGAN Goudjinou Anani Aloumovi, profession : mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 70 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et au Sud par la propriété AYIKPE, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est par la collectivité ASSOUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400352-GL déposée le 25/04/2023, Mme SAGBO MAMA PHILIPPINE EPSE GAKPO, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EPL DASSEKO, DAGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 69 ca situé à ANEHO DAGUE, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la propriété VIAGBO Kokou, à l'Est par une rue de 14 m, au Sud par la propriété HOUNKPATI et à l'Ouest par la propriété HEDOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400353-GL déposée le 25/04/2023, Mme GOUNA LEONTINE KOSSIWA, profession : sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à ATIKOUME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 79 ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest et au Sud par la collectivité SEWOVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400354-GL déposée le 25/04/2023, M. KPATAI KOMLA ESSOTINA, profession : géomètre topographe, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 08 ca situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Ahonkpòè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 241B, 240 et 238 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400355-GL déposée le 25/04/2023, M. ANAYO YAWOTSE, profession : techniciens comptables, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AKATO VIEPE, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KANKAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400356-GL déposée le 25/04/2023, Mme MIVESSONOU Ayawavi Venunye, profession ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE ATCHANVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 44 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sorad, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 197B, à l'Ouest par le lot n° 196 et au Sud par le lot n° 199.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400357-GL déposée le 25/04/2023, Mme FALANA HALIMATOU SADIA EPSE KOZON, profession : techniciens comptables, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMOUZOU Elise et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400358-GL déposée le 25/04/2023, Mme FALANA HALIMATOU SADIA EPSE KOZON, profession : Techniciens comptables, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 38ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Teshie, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et au Nord-Ouest par le lot n° 384A, au Sud par le lot n° 385, au Sud-Ouest par les lot n° 383 & 384C et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400359-GL déposée le 26/04/2023, M. SAMAROU OUSSAMA, profession : électricien, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EEPT LANKOUVI, LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ELEGBA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400360-GL déposée le 26/04/2023, M. GAVON ASSOOU, profession : enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME NON LOIN DU LYCEE 1, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 76 ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété AKPALO et au Sud par la Voie du contournement de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400361-GL déposée le 26/04/2023, M. AGBAVO Kossi Senam, profession : géographe, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 07 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord et au Sud par la propriété DABLA Koffi, à l'Ouest par une rue de 10m et à l'Est par la propriété BENKE Charlemagne.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400362-GL déposée le 26/04/2023, M. DULCET BERTIN BIENVENU, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 98 ca situé à LOME KELEGOUGAN, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 143 et 141 et au Sud par la voie express de 80 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400363-GL déposée le 26/04/2023, Mme ABA ADJOAVI, profession : agents commerciaux, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE ZOGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agodekè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOUDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400364-GL déposée le 26/04/2023, M. KOUEVI ADAMAH, profession : sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE KOFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16 a 85 ca situé à BAGUIDA DEVEGO, connu sous le nom de Wolibo kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUMA et à l'Est par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400365-GL déposée le 26/04/2023, Mme AYITE ADJOA EPSE KOUSSAWO, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 73 ca situé à LOME AFLAO KLEGOME, connu sous le nom de Klégomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOPEGNON Egbon Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400366-GL déposée le 26/04/2023, M. KOUÉVI ADAMAH, profession Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE KOFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 82ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité WINOSSOU Gaba et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues existantes de 16 m et de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400367-GL déposée le 26/04/2023, M. GAGNASSI KOSSI MAWUSE EDEM, profession : entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'ECOLE PRIVEE LAIQUE EXCELLENCE PLUS D'AVEDJI, AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 15 ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Zovadjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété KPODAR Téko Adjéoda et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400368-GL déposée le 26/04/2023, Mme ABDOU-DERMAN NOURATOU, profession : sans emploi, demeurant à LOME domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA PHCIE KLOKPE, ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 23 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par la route d'ADETIKOPE AVETA de 20m, au Sud et à l'Est par la prop. GOMEZ et à l'Ouest par une route non dénommée de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ADAM ANBIDA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400369-GL déposée le 26/04/2023, M. POTISON YAO EKOE D, profession : enseignant, demeurant à KPALIME et domicilié à KPALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadenyigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AHONDOH Wofoa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400370-GL déposée le 26/04/2023, Mme BANETO ESSOWE, profession : salariée, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 69 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Akplome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SIKA Djinekou Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400371-GL déposée le 26/04/2023, M. ALAFARI Abdou-Gafarou, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à FIDOKPUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Togble Fidoukpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI K. Paul.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400372-GL déposée le 26/04/2023, M. TOKO KOFFI, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN ELAVAGNON LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 28 ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrakor, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et au Sud par la propriété AKPAKA Gayenyedji et à l'Ouest par la propriété APLA Atononyikpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400373-GL déposée le 26/04/2023, M. ADJOGAH KOKOU MAWUKO, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à BE GBEGNEDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et au Sud par la propriété ADJOGAH D. Emmanuel, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la Route Adétikopé- Tonoukouti de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400374-GL déposée le 26/04/2023, M. KOUWONOU KOSSI, profession : techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à NON LOIN EGLISE AD APESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 63ca situé à Legbassito, connu sous le nom de Woudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 m, au Nord-Ouest par la propriété BINA et au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété GBONDJOASSOU Kokou et YIBOKOU Galait.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400375-GL déposée le 26/04/2023, M. KOUMEYI OUKADAYA, profession : retraités, demeurant à LOME et domicilié à KLEME VERS ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiéguou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par le TF N° 34652 RT, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par le lot N° 322A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400376-GL déposée le 26/04/2023, M. GNELO YOBE BENJAMAIN, profession : gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUGAN Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400377-GL déposée le 26/04/2023, Mme YAKA ADJELE EKENAM, profession : infirmiers, demeurant et domiciliée à ABALOKONDJI GLIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Abalokondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par le lot 43, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot N°34 et à l'Ouest par le lot N°36.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400378-GL déposée le 26/04/2023, M. AMELEWONOU KOKOU, profession : électricien d'équipement, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DES ECHANGEURS, KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 81ca situé à BE KELEKOUGAN, connu sous le nom de Kélékougougan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SEMEHA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400379-GL déposée le 26/04/2023, M. LARE MONDOU, profession : magistrat, demeurant à ZANGUERA GATOR KOPE et domicilié à IMMEUBLE SIS AZANGUERA, RUE DU LYCEE QUARTIER GATOR-COPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 22 ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amédenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m et au à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété LONHOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400380-GL déposée le 26/04/2023, M. AFANOU KODJOVI MESSAN, profession : cadres comptables, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca situé à AKLAKOU, connu sous le nom de Noblokomé djèkondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs2 et borné au Nord par la Route Aného- Aklakou de 30 m, à l'Est par la propriété ASSAGBA AKAKPOVI et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400381-GL déposée le 26/04/2023, M. ADAMA-BIASSI Folly Kokorokoo, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à HEDZTRANOWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 74ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Habita, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400382-GL déposée le 26/04/2023, Mme KPATCHAMA Anayéme, profession : employée, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZTRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 186 B, au Sud par le lot n° 187 et à l'Ouest par le lot n° 184.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400383-GL déposée le 26/04/2023, M. AFANOU KODJOVI MESSAN, profession Cadres comptables, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 99 ca situé à AKLAKOU, connu sous le nom de Noblokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété EKOUEBLA, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 15m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400384-GL déposée le 26/04/2023, M. SOKPO KOKOU AGBEGNINO, profession : professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 00 ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 53, au Sud par les lots n° 54 et 55, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une surface non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400385-GL déposée le 26/04/2023, M. ASSIOU TCHAMDJA, profession déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à KONHE, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU Kodzo et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400386-GL déposée le 26/04/2023, M. ASSIOU TCHAMDJA, profession déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMAKO Agbodzishi et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400387-GL déposée le 26/04/2023, Mme KOUSSAWO KOKOE AKOE, profession Juriste, demeurant à AGOE et domiciliée à KOHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME, connu sous le nom de Hedzranawoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité DOUGBAN et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400388-GL déposée le 26/04/2023, M. KOUSSAWO KANGNI AGBEHA, profession Agents commerciaux, demeurant à LOME et domicilié à AGODEKA VERS JEAN'S APPART, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dague, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue existante de 14m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété DOSSEH ZANKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400389-GL déposée le 26/04/2023, Mme BOSSO Akossiwa Emefa, profession : enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 51 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Démé Djigblé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KODJODEY, à l'Est par une rue de 16m et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400390-GL déposée le 26/04/2023, M. KPODAR FOLLY GBETEY, profession : enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 26 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Animanya, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Est par une rue de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEASOR.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KPODAR FOLLY GBETEY et GIBRILASIMAWOU épouse KPODAR, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400391-GL déposée le 26/04/2023, M. APEDO Kossi Vigno, profession juriste, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Klegome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPONSOU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400392-GL déposée le 26/04/2023, M. KPODAR FOLLY GBETEY, profession : enseignant, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'ouest par la propriété EWOMVO et à l'Ouest par la propriété GIBRIL Bintou née FALANA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KPODAR FOLLY GBETEY et GIBRIL ASIMAWOU épouse KPODAR, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400393-GL déposée le 26/04/2023, M. KPODAR FOLLY GBETEY, profession : enseignant, demeurant à et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 91 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Animanya, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par une rue de 16m, au Sud par les lots n° 374A, 376A et 378A et à l'Ouest par le lot n° 373A.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KPODAR FOLLY GBETEY et GIBRIL ASIMAWOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400394-GL déposée le 26/04/2023, M. FOMBO ASSOGBA, profession : logisticien, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 91ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Zovadjen, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TAMEKLO Dodji et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400395-GL déposée le 26/04/2023, Mme LAWSON-DRACKEY Joanita Geneviève épouse AKPAMA, profession : entrepreneure, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 12 ca situé à SAGBASO, connu sous le nom de Ségbé Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété KLOMEGAN, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZANGLO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400396-GL déposée le 26/04/2023, Mme LAWSON-DRACKEY Joanita Geneviève épouse AKPAMA, profession : entrepreneure, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Tokonou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOUKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400397-GL déposée le 26/04/2023, M. FANIDJI KATCHEKPELE, profession : assistant médical, demeurant à AGOE et domicilié à ZANGUERA WOUGOME NON LOIN DE EPP WOUGPME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Fozui Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par un passage de 10m, au Sud et Est par la propriété de TSOKPOSSOU et ATTILA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400398-GL déposée le 26/04/2023, M. AKOTI KOSSI, profession : salarié, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE LEGBASSITON VERS LA STATION SOMAYAF, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 01 ca situé à Legbassito, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 12 m et au Sud, Est et Ouest par la collectivité AGBAVI EWAH APEDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400399-GL déposée le 26/04/2023, M. GBADOE ANANI, profession : secrétaires, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA NON LOIN DU MARCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à ANEHO AFIDENYIGBA, connu sous le nom de Afidényigba, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 10 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par la propriété AKAKPO Adjoa Irénée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400400-GL déposée le 26/04/2023, M. GNABA Wola Essoniah Atsu, profession : agents commerciaux, demeurant à LOME et domicilié à FACE DU MARCHE DE TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 14ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Agblélikor, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 20m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBANLETI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GNABA Wola Essoniah Atsu et AMAGLO Yawa épouse GNABA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400401-GL déposée le 26/04/2023, M. AMETEPE Tete Komi Dovené, profession : particulier, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Demakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé¹ et borné au Nord par le lot n° 805, à l'Est par le lot n° 800, à l'Ouest par le lot n° 802B et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400402-GL déposée le 26/04/2023, Mme BAYOR MOUSTAPHA Fanta, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 04 ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Totsivi, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁵ et borné au Nord par le lot n° 1367B, à l'Est par le lot n° 1357 et au Sud et à l'Ouest par des rues de 21 m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400403-GL déposée le 26/04/2023, M. NEGBANE Djia K. Samadjiba, profession : inspecteur des impôts, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE KOFFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 25 a 41 ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Apougblé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la propriété LAWSON, à l'Est par la propriété AKAKPO, à l'Ouest par la propriété TOGBE ATTI et au Sud par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400404-GL déposée le 26/04/2023, M. NEGBANE Djia K. Samadjiba, profession : inspecteur des impôts, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE KOFFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 23ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Apougblé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la propriété LAWSON, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBUI Kokou TOGBE ATTI IV.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400405-GL déposée le 26/04/2023, M. NEGBANE Djia K. Samadjiba, profession directeur des impôts, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE KOFFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 14 ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Apougblé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest et au Sud par la propriété TOGBUI Kokou TOGBE ATTI IV et à l'Est par la propriété AKAKPO Daniel.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400406-GL déposée le 26/04/2023, M. EKLU KOKOU JEAN, profession technicien bâtiment, demeurant et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dague, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété CEDRIC et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400407-GL déposée le 26/04/2023, Mme WILSON ADJELE BOUSSOMEKPO, profession : coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à CARREFOUR BODJONA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 83 ca situé à KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété ADONSOU Sylvain, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété ADONSOU Kodzovi et AGBOSSE Kodjo A. et à l'Ouest par la propriété ADONSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400408-GL déposée le 26/04/2023, M. ADOUGBA Hoéhanou Sato, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca situé à TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Rives de Zio, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par le lot n° 798bis A, à l'Est par le lot n° 799bis, au Sud par le lot n°799 et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400409-GL déposée le 26/04/2023, M. AMEGNAGLO ANOUMOU, profession technicien de surface, demeurant à LOME et domicilié à GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 93 ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Klégome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBOZO SHINYO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400410-GL déposée le 26/04/2023, M. AGBAGNO K MISSIAGBETOR, profession : commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Adidronkpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété KONLANI et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400411-GL déposée le 26/04/2023, M. AMEGNAGLO ANOUMOU, profession : technicien de surface, demeurant à LOME et domicilié à GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à KPOGAN AGODEKE, connu sous le nom de DONGBELI, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la prop. DOSSOU A. BODEHOUN K. et Biaou et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400412-GL déposée le 26/04/2023, Mme BENISSAN-MESSAN KOKOVI AMELE O épouse AVEGNON, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à BE GAKPOTO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 94 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Atigan Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord par la propriété DEKPI Aloèssodé, à l'Est et au Sud par la propriété AGBODGRAKOU et à l'Ouest par la propriété KPETIGO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400413-GL déposée le 26/04/2023, M. SONGOI KEZIE, profession : inspecteur des douanes, demeurant à AGOE DEMAKPOE et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBAKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400414-GL déposée le 28/04/2023, M. DUMASHIE Tedo, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Wugan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADABADJI et au Sud et à l'Ouest par la propriété ADABADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400415-GL déposée le 28/04/2023, M. AMADOU ISSIFOU, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 64ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Wugan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la route de contournement de PIA, au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété ADABADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400416-GL déposée le 28/04/2023, M. AKAKPO MAWOUSI, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à LOGOTE NON LOIN DU MARCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 581 et 585 et à l'Ouest par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400417-GL déposée le 28/04/2023, Mme ATA Yawa Wolanyo, profession : commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Agblégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 11, au Sud par le lot n° 13A, à l'Ouest par le lot n° 12 et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400418-GL déposée le 28/04/2023, M. AFANOU-ADAME KOMLA-MESSAN, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA PHCIE LA CONFIANCE, AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 93 ca situé à Baguida, connu sous le nom de Devego, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud par la collectivité DAGBOVI Bamezon, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la Collectivité TOGBINE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400419-GL déposée le 28/04/2023, M. KAMDA Takouda Toi, profession : pharmacien, demeurant à AGOE FIOVI et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud par les lots n° 508 et 509, à l'Est par le lot n° 500 et à l'Ouest par le lot n° 503.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400420-GL déposée le 28/04/2023, M. DORKENOO KWAMI, profession Employés de service statistique ou financier, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à SANGUERA AFIDENYIGBA, connu sous le nom de Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 20 m et de 14 m, au Sud par la propriété ALATO AZIADOME et à l'Ouest par la propriété NUATI Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400421-GL déposée le 28/04/2023, M. NUATI KOMLA, profession Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à AGOE et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 97ca situé à SANGUERA AFIDENYIGBA, connu sous le nom de Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Est par la propriété Félix Kwami DORKENOO, au Sud par la propriété ALATO AZIADOME et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400422-GL déposée le 28/04/2023, M. NAYO KOSSI, profession : directeur d'école, demeurant à AVEDJI et domicilié à AVEDJI TELESSOU A COTE DU CARREFOUR MARIGOT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 07 ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 5 et borné au Nord et au Sud par la propriété FIO ATSOU Kokou, à l'Ouest par la collectivité ASSIAMADZI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400423-GL déposée le 28/04/2023, M. DOGBE EKOUE FOLLY, profession : professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 05ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Agotimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 66 et 72 et au Sud par les lots N° 71 et 69.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400424-GL déposée le 28/04/2023, Mme ALEMOU ADETOWOU, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATSOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400425-GL déposée le 28/04/2023, Mme ALEMOU ADETOWOU, profession : vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété EDOH et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400426-GL déposée le 28/04/2023, M. AMEGRAN KODJOVI, profession : économistes, demeurant à LOME et domicilié à DABADAKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladzémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALESSOU Somabé et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400427-GL déposée le 28/04/2023, Mme BANDJE-TOUDJI Kossiwa, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SEMINAIRE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 73ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de kpotave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par la propriété DANYOH Kowou et au Sud et à l'Ouest par la propriété HAYIBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400428-GL déposée le 28/04/2023, M. NOMENYO SENYIGAH YAOVI AMEDOME, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 87ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, au Nord par une rue non dénommée de 14m et au Sud, Est et Ouest par la propriété NOMENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400429-GL déposée le 28/04/2023, M. APEMEKOU KOKOU, profession revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à LOME ANFAME NORD, connu sous le nom de Anfamé Nord, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 368, 374 et 367 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400430-GL déposée le 28/04/2023, M. BOKOBOSSO M RICHARD, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 15 ca situé à ANEHO DEVIKONME, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par un passage de 06 m, à l'Est par une rue de 12 m, au Sud par la propriété AMOU et à l'Ouest par la propriété GAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400431-GL déposée le 28/04/2023, M. OKPARA OKORE, profession : soudeurs, demeurant à AGOE et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 00 ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPONSOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400432-GL déposée le 28/04/2023, M. AHATEFOU KANGNI, profession : techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO NON LOIN DE LA PHCIE FLAMME D'AMOUR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à LOME WOUGOME, connu sous le nom de Dékpo Anygbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par les propriétés BABA Afatsawo et AZIABLE Amoussou, au Sud par la propriété AZIABLE Amoussou et à l'Ouest par la propriété BABA Afatsawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400433-GL déposée le 28/04/2023, M. DOSSOH KOSSI, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 01ca situé à AMADAHOME, connu sous le nom de Bodjona Komé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHOMBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400434-GL déposée le 28/04/2023, M. AMADOS KODJOVI AGBEKO, profession : cuisiniers et pâtisseries, demeurant à et domicilié à DALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Dalimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GATO Assou, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par la propriété AWITI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AMADOS KODJOVI AGBEKO et MAGLO SIANYO AMI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.